

L'ÉVÉNEMENT

Délinquance des mineurs isolés : le casse-tête de l'État

Alors que ces jeunes multirécidivistes issus d'Afrique du Nord font flamber la délinquance, la préfecture de police de Paris a trouvé une parade à leur impunité.

CHRISTOPHE CORNEVIN
@ccornevin

TRÈS MOBILES et complètement désinhibés, livrés à eux-mêmes, le regard parfois rendu fou par les drogues, ces jeunes délinquants multirécidivistes venus d'Afrique du Nord écumant les transports en commun, se tapissent sous les porches et errent sur des parkings déserts avant de passer à l'action avec sauvagerie. Ainsi, à l'automne, une dame de 51 ans handicapée par une sclérose en plaques est attaquée dans le 13^e arrondissement parisien par deux jeunes qui lui arrachent son collier en or. Deux heures après, les mêmes voyous agressent une femme de 85 ans pour lui prendre sa gourmette avant de dévaliser une troisième victime de 86 ans.

Grâce des recoupements, la Sûreté territoriale de Paris identifie un Marocain sans papier et sans domicile. Disant avoir 14 ans, l'adolescent est déjà connu sous 25 alias pour 41 vols et agressions perpétrés en 2019. Dans le même temps, la Sûreté régionale des transports met un coup d'arrêt à une équipe de jeunes Maghrébins sans famille ni logis multipliant des vols avec violence dans le métro en employant des techniques de judoka et provoquant des chutes dans les escalators. L'aîné, âgé de 14 ans, est déjà fiché à 36 reprises et sous 36 identités différentes.

Agressions traumatisantes

Véritables stakhanovistes d'une délinquance « ordinaire » qui em-

poisonne le quotidien de nos concitoyens et accentue le sentiment d'insécurité, ceux que les spécialistes appellent les mineurs non accompagnés (MNA) font flamber la délinquance. Selon nos informations, la Direction de la sûreté de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) a mis en cause des mineurs étrangers isolés d'origine nord-africaine à pas moins de 7988 reprises en 2020, soit un bond de 20 % par rapport à 2019. À eux seuls, les Maghrébins représentent désormais 81 % du total, contre 73 % en 2019 et 69 % l'année précédente. Ces mineurs « n'ont cessé d'être de plus en plus nombreux depuis 2016, faisant apparaître les MNA d'autres nationalités (notamment roumaine ou bulgare) comme des phénomènes délinquants anecdotiques », relèvent les députés Jean-François Eliaou (LREM) et Antoine Savignat (LR) dans un rapport d'information consacré à cette problématique (lire page 4). Après une enquête fouillée, ils estiment que la « multiplication et l'aggravation des faits de délinquance », sont « le fait d'à peu près 10 % de l'ensemble des MNA ».

En région parisienne, où les services de police les estiment à environ un millier, des jeunes Subsahariens versés dans le commerce du crack complètent cet écosystème. « Dans leur écrasante majorité, il s'agit de garçons qui se prétendent mineurs marocains alors qu'ils sont pour les deux tiers algériens », estime Valérie Martineau, directrice de

la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne, qui révèle que, toutes infractions confondues, ces délinquants composent 28 % des mineurs mis en cause en 2020 dans la capitale et sa couronne. Ils n'excédaient guère 17 % du total en 2018.

Pour « financer leur polytoxicomanie et leur goût pour les vêtements de marque », comme le relate Valérie Martineau, les mineurs étrangers isolés enchaînent avec boulimie les cambriolages en forçant les rideaux métalliques, cassant les vitrines et crochétant les serrures d'appartements. Usant d'un mode opératoire très sommaire, ils raflent puis écoulent à flux tendu des butins facilement transportables tels que des bijoux, des espèces ou des téléphones portables revendus 100 euros l'unité, quinze minutes après le vol, sur les trottoirs de Barbès. L'année dernière, la DSPAP a interpellé à 1633 reprises ces jeunes cambrioleurs algériens, marocains et tunisiens.

Sur le front du vol à la tire, les mineurs isolés représentent un tiers des mises en cause par la police de l'agglomération parisienne, avec 1531 interpellés. Agissant sous l'emprise de puissants psychotropes et d'antiépileptiques tels que le Rivotril, les mineurs isolés montent aussi en puissance dans les vols avec violence. Citée par le rapport parlementaire, la Direction centrale de la sécurité publique observe

que les MNA sont « particulièrement belliqueux et recourent aisément à la violence lors de leurs méfaits, sans aucune considération de la faiblesse des victimes. Des personnes âgées ont notamment été attaquées sous la menace d'une hache ». Incontrôlables, certains vont jusqu'à se frapper la tête contre les murs en garde à vue. Ils sont aussi souvent porteurs d'armes blanches, voire d'armes de poing. En région parisienne, selon nos informations, la police a réalisé 1080 interpellations dans le cadre de ces agressions très traumatisantes, pour lesquelles les mineurs étrangers isolés représentent 32 % des mis en cause dans la capitale. « Quand les victimes résistent, ils sortent assez facilement le couteau », confirme Valérie Martineau, qui révèle que le nombre de MNA mis en cause pour délinquance violente a explosé de 407 % en cinq ans, passant de 290 à 1471 entre 2016 et 2020.

Apparu en 2016 dans les quartiers nord de Paris, à la Goutte d'Or et à la porte de la Chapelle, le phénomène s'est étendu, via les gares et les réseaux ferrés, à toute la couronne ainsi qu'à certaines grandes villes comme Bordeaux, Montpellier, Nantes ou Toulouse. À Paris, la Préfecture de police affiche pourtant d'excellents taux d'élucidation tant ces jeunes délinquants maghrébins agissent tête nue et sans gants. Mais la réponse judiciaire est rendue difficile puisque, comme le souligne le parquet de Paris, « les intéressés mentent régulièrement sur leur nationalité pour tenter d'empêcher les identifications » et trichent sur leur âge pour profiter du cadre protecteur de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante, qui vient d'être réformée. « Après leur présentation au parquet et leur déferrement, le juge des enfants ordonne un placement en foyer éducatif d'où ils s'enfuient à la première occasion, se désolent un connaisseur du dossier. C'est parfaitement intégré par ces individus qui savent que la déclaration de minorité leur offre une certai-

ne impunité. » La détermination de la majorité par la technique dite de l'âge osseux n'est, quant à elle, pas d'une fiabilité absolue, d'autant que nombre de médecins concluent à des approximations du type « entre 17 et 19 ans ».

Des empreintes qui parlent

À la recherche de nouvelles parades, la préfecture de police de Paris a mis en place un dispositif innovant. Les empreintes des interpellés sont adressées, via la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) et la Direction de la coopération internationale (DCI), aux autorités algériennes, marocaines et tunisiennes, qui consultent leurs fichiers. Paris reçoit les réponses dans un délai de quatre à huit semaines.

Quinze mois après la mise en place de ce protocole, *Le Figaro* dévoile un bilan prometteur : sur 939 demandes, la DSPAP a déjà reçu 229 retours d'identifications formelles, établissant qu'il s'agit en fait de majeurs dans 216 cas. Ce qui fait 96 % de ces soi-disant mineurs étrangers qui n'ont en fait pas dit la vérité. Parmi les identifiés figurent 156 Algériens, 71 Marocains et 2 Tunisiens ; les autres sont d'« origine inconnue », peut-être libyens ou syriens.

Munie de cette preuve formelle de majorité, la Préfecture de police ouvre alors contre l'intéressé une procédure pour « fourniture d'identité imaginaire » avant d'inscrire sa véritable identité dans le traitement des antécédents judiciaires (TAJ). Ce qui lui vaut une incarcération immédiate en cas d'interpellation. Les dates de naissance, ainsi connues et gravées dans le marbre, ne permettent plus aux mineurs de raconter des fadaises pour échapper à l'âge inéluctable de la majorité. La méthode, considérée avec un vif intérêt par le ministère de l'Intérieur, pourrait faire école à l'échelle du pays. Selon les experts, quelque 2000 à 3000 mineurs étrangers isolés seraient tombés dans la délinquance à travers la France. ■

Les mineurs non accompagnés (MNA) sont particulièrement belliqueux et recourent aisément à la violence lors de leurs méfaits, sans aucune considération de la faiblesse des victimes

LA DIRECTION CENTRALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



POOL/REUTERS

Il y a aujourd'hui un drame des mineurs isolés, notamment venant du Maroc, de l'Algérie, mais aussi de la Tchétchénie ou du Pakistan

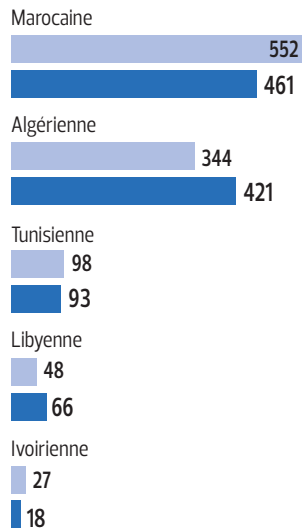
GÉRALD DARMANIN,
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
LE 29 SEPTEMBRE 2020

Les chiffres de la délinquance des mineurs non accompagnés

LES CINQ NATIONALITÉS LES PLUS REPRÉSENTÉES PARMI LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS MIS EN CAUSE PAR LA POLICE NATIONALE

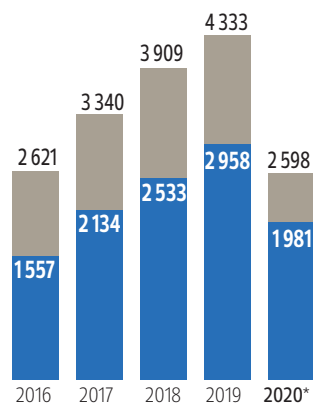
■ En 2019* ■ En 2020*

* Les données concernent les 8 premiers mois de l'année



NOMBRE DE MINEURS DÉFÉRÉS AU PARQUET DE PARIS

■ Total mineurs déférés dont...
■ ... mineurs non accompagnés



* La baisse des chiffres entre 2019 et 2020 est liée à la crise sanitaire et aux mesures de confinement et doit donc être interprétée avec précaution

Sources : DCSP/Section P4 du parquet de Paris



Une querelle éclate parmi un groupe de garçons, pour la plupart des mineurs marocains, dans le quartier de la Goutte d'Or, à Paris, en septembre 2018.

OLIVIER CORSAN/LE PARISIEN